Classe virtuelle : utilisation d'un groupe de travail pour s'affranchir des intrusions

L'accès des participants à la classe virtuelle n'est soumis à aucune autorisation ni aucune inscription préalable. Le lien peut donc être considéré comme publique dès qu'il est diffusé aux élèves, et permet à n'importe qui de se connecter. Des participants peuvent faire intrusion dans la classe virtuelle, dans l'intention de perturber le cours.

L'utilisation d'un « groupe de travail » dans la classe virtuelle permet de sélectionner les participants avec lesquels on souhaite échanger au sein du « groupe de travail ». Les intrus sont donc abandonnés et se retrouvent isolés dans la « salle principale » de la classe virtuelle, sans aucun droit et sans aucune possibilité de nuire. Les membres du « groupe de travail » n'ont plus aucun contact avec les intrus restés dans la « salle principale ».

Attention :

- cette méthode nécessite un paramétrage un peu long et technique à chaque début de session pour affecter un par un les participants au groupe de travail, et retarde donc le début effectif du cours.

- l'enseignant doit surveiller pendant le cours si des élèves se connectent en retard et arrivent dans la salle principale, pour pouvoir les affecter au groupe de travail et leur permettre de rejoindre le reste de la classe.

- il est impossible de paramétrer les droits des membres d'un groupe de travail (partage audio, vidéo, chat, écriture au tableau, affichage de contenu). Chaque élève placé dans le groupe de travail a automatiquement le statut de présentateur, et peut faire « ce qu'il veut ». La mise en œuvre de cette méthode nécessite que les élèves affectés au groupe de travail soient fiables, sérieux et très disciplinés.

Mode d'emploi :

1. Paramétrage de la « salle principale » de la classe virtuelle

Dans l'onglet « Mes paramètres », puis « paramètres de la session » :

- cocher « afficher uniquement les images de profil des modérateurs » pour interdire aux élèves d'afficher leur logo

- décocher « Partager l'audio » pour interdire aux élèves l'utilisation de leur micro
- décocher « Partager la vidéo » pour interdire aux élèves l'utilisation de leur caméra

- décocher « Publier des messages dans le chat » pour interdire aux élèves d'utiliser le chat et d'envoyer des messages.

- décocher « Dessiner sur le tableau et dans les fichiers » pour interdire aux élèves d'écrire sur la projection de l'enseignant

Dans l'onglet « Mes paramètres », puis paramètres de notification » :

- décocher les 3 cases indiquant « notification audio » pour désactiver le bruit des notifications

2. Création du « groupe de travail » et affectation des élèves

Dans l'onglet « Personnes présentes », situation de départ :

5 personnes présentes					
1 modérateur					
±	Sébastien Hulard				
4 participants					
\pm	Elève 1				
	Elève 2				
+	Elève 3				
	Intrus perturbateur				

Dans l'onglet « Partager du contenu », cliquer sur « groupes de travail » :

Partager du contenu

Contenu principal						
6=	Partager un tableau vide					
	Partager l'application/l'écran	-				
	Partager des fichiers	-				
Contenu secondaire						
	Sondage					
Interaction						
2, 2 2)	Groupes de travail					

Dans la section « groupes de travail » :

- Sélectionner « affectation personnalisée »
- Cliquer à droite du nom de chaque élève pour sélectionner « groupe 1 »
- Cliquer à droite du nom du modérateur pour sélectionner « groupe 1 »
- Ne pas toucher à l'intrus
- Cliquer sur « Commencer » pour valider la configuration.

< Groupes de travail

Affectation personnalisée	•	
Autoriser les personnes prése changer de groupe	entes à	
alle principale		
Intrus perturbateur	***	
	1 membre	
		-
Groupe 1	Ŵ	
Sébastien Hulard		
Elève 1	***	
Elève 2		
Elève 3	***	
	4 membres	
		-
Groupe 2	Ŵ]
	<u> </u>	
Annuler 0	Commencer 🔫	
	~	

Dans la section « Personnes présentes », la situation décrit désormais la répartition des participants entre la salle principale et le groupe 1 :

5 personnes présentes	\odot				
Groupes de travail <u>Vous êtes dans : Groupe 1</u>					
Salle principale	÷				
1 participant					
La Intrus perturbateur					
Groupe 1					
1 modérateur					
L Sébastien Hulard					
3 participants					
Liève 1					
Liève 2					
Liève 3					
• Groupe 2	÷				

Les membres du groupe 1 peuvent échanger librement entre eux (audio, vidéo, chat, contenu). Ils n'ont plus aucun contact avec les participants restés dans la salle principale.

Les participants restés seuls dans la salle principale ne peuvent plus rien faire et sont isolés...